

Des musulmans prennent le contrôle de deux rues de Barbès (Vidéo)

Le vendredi 2 avril 2010, comme il l'a déjà mentionné dans deux précédents articles, l'auteur s'est rendu dans l'enclave musulmane de Barbès.

Il y a surpris, en flagrant délit, des membres de la milice musulmane de la mosquée Polonceau en train de barrer la rue des Poissonniers avec un ruban rouge et blanc (du type de ces rubans utilisés par les travaux publics pour signaler aux passants une zone interdite), et il a révélé ce scandale dans un article publié dans le numéro 139 de Riposte Laïque, et dans une vidéo tournée sur place et postée sur YouTube. (1)
(2)

Dans le numéro 142 de Riposte Laïque, l'auteur a décrit ce qu'il a observé pendant que se déroulait la prière musulmane illégale sur la voie publique, et il a posté sur YouTube une nouvelle vidéo qui montre longuement cette prière en cours dans la rue des Poissonniers et la rue Polonceau, pendant que l'auteur, seul au milieu d'environ 1500 musulmans, parcourt ces rues de bas en haut. (3)

Cette semaine, l'auteur propose une vidéo moins spectaculaire, mais cependant révélatrice de l'islamisation effrénée qui règne dans l'enclave musulmane de Barbès : une vidéo qui montre comment, avant le début de la prière, les musulmans déploient des tapis sur les trottoirs de la rue des Poissonniers et sur la chaussée de la rue Polonceau, puis s'installent dessus.

On peut voir dans cette vidéo (après 1 minute 37 secondes) que le prêche en arabe de l'imam est diffusé sur la voie publique par un haut-parleur, recouvert d'un plastique noir. Rappelons qu'une telle diffusion d'un prêche sur la voie publique est illégale (loi de 1905).

Des musulmans prennent le contrôle de deux rues de Barbès (2 avril 2010) [3:25]

<http://www.youtube.com/watch?v=8U9-ZIKDWDo>

Écrivez aux responsables !

Une fois de plus, nous nous élevons contre la situation intolérable qui règne chaque vendredi dans ces rues du quartier Barbès !

Il est intolérable que les autorités françaises laissent une milice musulmane faire régner sa loi dans des rues de notre pays !

Écrivez au maire de Paris, Bertrand Delanoë, qui se refuse à demander à la préfecture de Paris d'interdire aux musulmans délinquants de barrer et de voler des rues entières chaque vendredi :

Monsieur Bertrand Delanoë,
Mairie de Paris,
Place de l'Hôtel de Ville,
75196 Paris cedex 04.

Écrivez au préfet de Paris (qui est aussi le préfet de la région Île-de-France), Daniel Canepa, pour lui demander d'envoyer enfin les policiers faire respecter la Loi dans le quartier Barbès, et en expulser les délinquants musulmans bloqueurs de rues :

Monsieur Daniel Canepa,
Préfecture de Paris,
17, boulevard Morland,
75915 Paris Cedex 04.

Maxime Lépante

(1) Flagrant délit : La milice de la mosquée Polonceau bloque la rue des Poissonniers

<http://www.ripostelaique.com/Flagrant-delit-La-milice-musulmane.html>

(2) Ne pas manquer cette vidéo choquante, qui en dit long sur l'état d'abandon dans lequel les autorités françaises laissent

le quartier Barbès :

Flagrant délit – La milice musulmane de la mosquée Polonceau bloque la rue des Poissonniers ! [2:19]

<http://www.youtube.com/watch?v=LRXywn3BJx8>

(3) Vidéo exclusive : Prières sous la pluie dans l'enclave musulmane de Barbès !

<http://www.ripostelaique.com/Video-exclusive-Prieres-sous-la.html>

La vidéo se trouve ici :

Plongée dans l'enclave musulmane de Barbès pendant la prière (2 avril 2010)

<http://www.youtube.com/watch?v=PleXKhCrKdc>